

ECOSAN Info

Bulletin d'Information du Programme d'Assainissement Ecologique du CREPA

03 BP 7112 Ouagadougou 03 - Burkina Faso - Tél. : (+226) 50 36 62 10/11 - Fax : (+226) 50 36 62 08 - e-mail : crepa@fasonet.bf - Site Web : WWW.reseaucrepa.org



Editorial

L'une des nouvelles approches de la gestion de l'eau et de l'assainissement est l'Assainissement Ecologique appelé ECOSAN. C'est une approche qui considère les déchets humains et les eaux usées rejetés par les ménages comme une ressource réutilisable et non pas comme des déchets. Elle occupe une place de choix dans les interventions et le savoir faire du CREPA suite à l'expérience enrichissante que l'institution a accumulé en la matière ces dernières années.

En effet, au niveau des ménages aussi bien que des écoles, la dignité humaine, la qualité de vie et la protection de l'environnement sont placées au centre de ECOSAN, ce qui rend plus vivant le dynamisme des programmes du Réseau CREPA. Tous les acteurs étant pris en compte dans le processus de décision et de gestion des projets ECOSAN, ce sont des résultats révélateurs qui ont été atteints à l'issue des phases de recherche, d'expérimentation et de pré dissémination du programme ECOSAN au sein du réseau CREPA. A présent, il s'agit d'élever les ambitions à un niveau optimal au bénéfice d'un très grand nombre des populations des pays membres du CREPA. Ainsi apparaît la question de passage à l'échelle qui fait l'objet de débats constructifs entre différents acteurs ou spécialistes. La vision du CREPA s'illustre en court, moyen et long terme avec un souci d'adoption d'une organisation adéquate, un cadre institutionnel et juridique approprié pour la mise en œuvre des projets ECOSAN.

Cheick Tidiane TANDIA
Directeur Général du CREPA

Trimestriel du Programme ECOSAN du CREPA

03 BP 7112 Ouagadougou 03
Burkina Faso
Tél. : (226) 50 36 62 10/11
Fax : (226) 50 36 62 08
E-mail : crepa@fasonet.bf
reseaucrepa@reseaucrepa.org
Site Web : www.reseaucrepa.org

Directeur de Publication
Cheick Tidiane TANDIA

Rédacteur en Chef
Regina OUATTARA

Comité de Rédaction
Cyrille Yaotré AMEGRAN
Adrien AFFOGBOLO
Coura BASSOLET
Linus Dagerskog
Amah KLUTSE
Karim SAWADOGO
Regina OUATTARA
Cheick Tidiane TANDIA

Photos
Archives du Réseau CREPA

Maquette/Mise en Page
Impression
IAG
Tél : (226) 50 37 27 79
Fax : (226) 50 37 27 75
Ouagadougou

Atelier régional pour l'Assainissement Ecologique à Ouagadougou Harmoniser les stratégies pour aller à l'échelle

Du 27 février au 03 mars 2006, le réseau CREPA a tenu dans les locaux de son siège à Ouagadougou au Burkina Faso, un atelier régional relatif au programme d'Assainissement Ecologique appelé programme ECOSAN. Cet atelier a porté sur la restitution des résultats de la phase de pré-dissémination ECOSAN, la validation des documents de la boîte à outils, le passage en revue du document de projet de la phase 2006-2010 et l'organisation des activités aux niveaux national et régional. Le contenu de l'atelier a été ponctué de communications et de travaux de groupes. Cet article rend compte du contenu de l'atelier de Ouagadougou.

Depuis 2002, le réseau CREPA a lancé un programme ECOSAN dans l'espace de 07 pays des ses Etats membres. Le déroulement de ce programme devrait couvrir la période 2002-2010 avec une extension progressive dudit programme dans 10 pays membres du réseau CREPA.

A la rencontre de Ouagadougou, les participants étaient essentiellement les Directeurs Résidents des Représentations Nationales (RN) du CREPA, les coordonnateurs nationaux des projets ECOSAN, quelques membres d'équipes ECOSAN des 10 RN actives ainsi que des cadres du CREPA Siège. Des membres du Comité Technique Régional (CTR) d'ECOSAN et des partenaires techniques ont également pris part à l'atelier.

Ainsi, d'une part, le point a été fait sur les avancées du programme ECOSAN au cours de la phase de recherche et de pré-dissémination (2002-2005) et d'autre part, des activités ont été lancées pour la phase de dissémination à gran-

de échelle (2006-2010) dans 10 pays membres du réseau. Cette perspective de passage à l'échelle a conduit à la recherche d'une meilleure harmonisation des approches et des stratégies des projets ECOSAN.



Vue d'une séance de travaux de groupe de l'atelier

L'atelier régional a permis au réseau CREPA de présenter les résultats atteints par volet depuis le lancement du programme ECOSAN et de dégager 5 actions prioritaires pour la phase de dissémination.

Résultats atteints par volet

Les deux phases précédentes du programme ECOSAN ont permis d'aboutir à des résultats satisfaisants sur quatre volets dans l'ensemble du réseau CREPA.

Au plan social : L'utilisation des excréta pour l'agriculture a été acceptée sans difficulté apparente en milieu rural. En milieu urbain, les maraîchers ont manifesté leur intérêt pour les produits hygiénisés que sont les fèces et les urines. Les animateurs endogènes ont assuré efficacement l'éducation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement avec des changements effectifs de comportements. En milieu scolaire, des enfants utilisent des latrines sans difficultés majeures.

Au plan technique : Le design, le fonctionnement et l'utilisation des latrines ont été définis en accord avec les ménages. Une formation initiale en ECOSAN a permis de présenter les cinq prototypes de latrines développés. Vers juin 2005, plus de 500 latrines ECOSAN ont été construites par les artisans maçons locaux et sont en utilisation dans l'ensemble des pays membres du réseau.

Au plan agronomique : Les effets positifs des excréta sur la production de nombreuses cultures ont été évalués. Il s'agit : du sorgho, du maïs, du manioc, de l'igname, de la tomate, de chou-pomme, des aubergines, etc. Les essais agronomiques devront se poursuivre pour confirmer les résultats.



Vue d'une séance de plénière au cours de l'atelier

Au plan sanitaire : La réalisation des latrines fut une occasion pour résoudre les problèmes liés au péril fécal. Après 06 à 12 mois d'hygiénisation selon les conditions climatiques, les fèces sont exemptes de pathogènes et peuvent être utilisés sans danger comme fertilisant agricole. Quant aux urines, un mois de stockage suffit de les rendre hygiéniques. Les produits récoltés ne montrent pas de contamination par les germes pathogènes. La présence de parasites sur les produits est rare.

Cinq actions prioritaires pour la prochaine phase

Mise à disposition de la boîte à outils : L'atelier a recommandé aux membres des CTR de prendre toutes les

mesures utiles afin de mettre à la disposition du réseau les outils pour faciliter le démarrage des activités de la phase de dissémination. Aussi les participants ont-ils recommandé d'harmoniser les 4 composantes de la boîte (volets technique, sociologique, agronomique, hygiène et santé), dans le but de favoriser leur meilleure compréhension. Les contenus des messages doivent être clairs et limpides pour une meilleure diffusion de l'information.



Photo de famille des participants à l'atelier

Formation des équipes : Des actions de renforcement des capacités des équipes ECOSAN dans tout le réseau seraient souhaitables pour la phase de dissémination à grande échelle. Dans le souci de lever les éventuelles barrières qui pourront se dresser au cours de la dissémination à grande échelle de ECOSAN, l'atelier a recommandé la formation de toutes les parties prenantes en matière d'information/communication/animation.

Recherche de partenariat : Les RN ont été invitées à nouer des partenariats stratégiques avec d'autres structures dans leur pays respectif pour entreprendre des actions pouvant atteindre le maximum de population. Le CREPA Siège a été convié à accompagner les RN dans leur recherche de partenariat par la négociation d'accord avec les bureaux régionaux d'organisations comme Wateraid, Plan, UNICEF etc.

Poursuite de la recherche : La dissémination ne doit pas occulter la poursuite de la recherche sur des questions restées en suspens. Des interrogations pertinentes sont apparues au cours des 2 phases de ECOSAN (recherche, pré-dissémination) et doivent être élucidées au cours de la phase de dissémination. Des recherches restent donc à faire pour accompagner le processus du passage à l'échelle.

Meilleure coordination et supervision des activités : Une meilleure supervision et coordination des activités a été recommandée par les équipes pays. Les RN souhaitent avoir le feed-back sur les informations qu'elles transmettent au Siège dans les meilleurs délais. Une restitution aux équipes des RN, des comptes rendus des missions de suivi est à inscrire dans les termes de référence des équipes de supervision pour la phase de dissémination.

Pour une meilleure visibilité des actions entreprises, il a été demandé au réseau CREPA d'associer la presse dans la diffusion et la vulgarisation des informations relatives à ECOSAN.

L'atelier régional ECOSAN de Ouagadougou a été une opportunité pour le réseau CREPA d'harmoniser ses stratégies pour la phase de dissémination de l'assainissement écologique en Afrique de l'Ouest et du Centre. La période 2006-2010 sera sans doute celle qui conduira le CREPA à s'illustrer davantage dans le concert des organisations internationales en ayant une incidence considérable pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) dans le secteur de l'AEPHA .

Mamadou Ismaël OUATTARA,
Socio-communicateur CREPA Siège/Ouagadougou

Qu'est-ce que le passage à l'échelle du programme ECOSAN ?

Au sein du réseau CREPA, le programme ECOSAN à mettre en œuvre pour la phase 2006-2010 a l'intitulé thématique suivant : " Assainissement Ecologique en Afrique de l'ouest et du centre pour une contribution efficace à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ". Le but et les objectifs de ce programme ont été déterminés mais le cadre institutionnel et juridique est à définir.

La phase de dissémination appelée encore phase de passage à grande échelle consiste à toucher le maximum de population dans les pays de concentration du programme ECOSAN. En outre, elle requiert un ancrage institutionnel qui demande à être explicité et une organisation type pour une meilleure compréhension du processus. D'abord, que faut-il entendre par passage à l'échelle dans le cas du programme ECOSAN du réseau CREPA et qu'est-ce que cela implique ?

Définition du concept

Le passage à l'échelle ou scaling up (en anglais), est un concept nouveau dans les programmes du CREPA de même que dans le monde ECOSAN. La définition commune du terme se rapporte à l'augmentation de la taille, à l'extension d'un processus ou d'une initiative particulière.

Ce type de définition est unidimensionnel et limité. Il n'indique pas la façon dont cette expansion pourrait se produire et il est difficile de dire si elle se rapporte au processus, à l'impact ou à la portée de l'activité.

Le plus souvent, les chercheurs ne considèrent que cette définition quantitative du passage à l'échelle. Pourtant, le passage à l'échelle est non seulement quantitatif (augmentation de la taille d'un programme), mais aussi qualitatif (diversification de la gamme des activités menées).

Pour le programme ECOSAN du réseau CREPA, il s'agit de passer à l'échelle avec les produits (technologie) et également avec le processus (la manière de faire). Pour ce faire, le CREPA a identifié 3 actions de base qui permettent d'atteindre le but visé.

Implication institutionnelle aux niveaux local et national

Il s'agit de créer un cadre institutionnel et juridique favorable à la promotion d'ECOSAN. Des approches novatrices en assainissement seront mises en place en intégrant l'approche "assainir et recycler" dans les plans stratégiques d'assainissement, dans le cadre législatif et dans la politique nationale d'assainissement.

En terme de méthode de travail, l'intégration du concept ECOSAN repose sur une combinaison de lobbying, de plaidoyer et de renforcement des capacités.

Le lobbying se fera notamment en cherchant des alliances stratégiques et en impliquant des personnes influentes ayant un statut indépendant. Le plaidoyer se fera en coopération avec la Structure Nationale chargée des questions d'eau et d'assainissement (SNA), les Partenaires techniques, financiers et administratifs aussi bien au plan national qu'international.

Formation et sensibilisation par les méthodes participatives

Il s'agit de renforcer les capacités des acteurs locaux et nationaux. Les capacités du secteur privé local (GIE, PME), des acteurs étatiques et des organisations communautaires de base (OCB) seront développés en vue de promouvoir leur participation à la fourniture des services d'assainissement et la valorisation des produits, particulièrement pour les systèmes d'assainissement écologique.

Professionnalisation de la filière

Il s'agit de promouvoir des acteurs locaux capables de prendre la relève une fois le programme terminé, et qui peuvent faire de l'assainissement leur business. Pour ce faire, des actions de suivi de leurs performances seront menées ainsi que des actions de plaidoyer pour la reconnaissance des GIE/PME ECOSAN comme des partenaires clés de l'assainissement au niveau national. Les valeurs fertilisantes des produits ECOSAN constituent des atouts pour la création d'un marché des produits ECOSAN pour les agriculteurs et les maraîchers. La labellisation des produits ECOSAN demeure également une priorité afin de mieux faire connaître les produits ainsi que les avantages.

Les activités institutionnelles, de renforcement des capacités et de spécialisation de la filière seront les éléments importants qui faciliteront le passage à l'échelle avec le programme ECOSAN. La question qui se pose alors est de savoir comment passer à l'échelle avec ce programme au niveau régional.

Quelle vision pour le programme ECOSAN à l'échéance de 2010 ?

Le but de ce programme est de développer une expertise régionale en matière d'assainissement écologique en Afrique de l'ouest et du centre à travers la mise en œuvre des projets pilotes. Son objectif est de faciliter l'accès des populations des zones défavorisées des villes et villages des pays de concentration du CREPA aux systèmes d'assainissement écologiques, abordables, durables et sûres qui contribuent à la sécurité alimentaire de ces populations, à la protection des ressources naturelles, au renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises.

En tenant compte des opportunités et de l'expérience de chacune de ses Représentations Nationales (RN), le CREPA a planifié le nombre d'habitants à atteindre par RN. Trois grands groupes de RN ont ainsi été constitués.

Le premier groupe est composé de pays où l'expertise CREPA a déjà été sollicitée par des partenaires pour la mise en œuvre de projet ECOSAN. Dans ces pays, les RN CREPA devront œuvrer à atteindre environ 100 000 habitants au cours des 5 prochaines années par le concept d'assainissement écologique. C'est le passage à grande échelle.

Le deuxième groupe est composé de RN qui ont des partenariats prometteurs pour la mise en œuvre des projets ECOSAN. Le nombre d'habitants à atteindre est de 50 000 habitants environ. Il s'agit du passage à moyenne échelle.

Le troisième groupe est composé de l'ensemble des RN nouvellement initiées au concept d'assainissement écologique. Leur indicateur est d'atteindre 10 000 habitants à travers des projets de démonstration.

En ajoutant les projets du CREPA Siège qui toucheront environ 300 000 habitants, la vision à long terme de l'ensemble du réseau CREPA est d'atteindre environ 1 000 000 d'habitants en 2010 en Afrique de l'Ouest et du Centre avec

le concept d'ECOSAN. Selon la perception du CREPA et dans le cadre du programme ECOSAN, c'est le passage à l'échelle.

Stratégie de passage à l'échelle avec ECOSAN

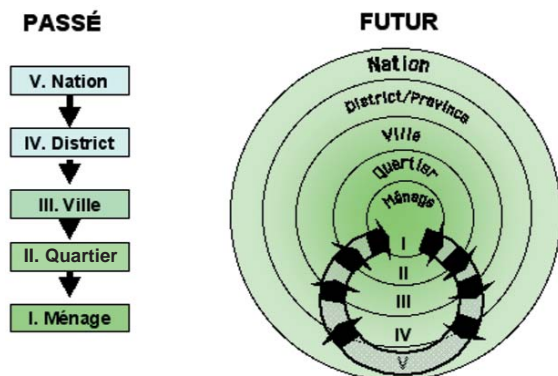
L'approche de l'Assainissement Environnemental centré sur le Ménage (AECM - en anglais : Household Centred Environmental Sanitation - HCES), la recherche de partenariat, la mise à disposition de la boîte à outil constituent les éléments indicatifs de la mise en œuvre du programme ECOSAN à l'échelle d'une communauté.

Assainissement Environnemental Centré sur le Ménage

Au niveau des différents pays, la mise en œuvre du projet ECOSAN sera faite avec une approche multidisciplinaire et communautaire qui repose sur l'idée-force que l'assainissement du cadre de vie est avant tout, l'affaire des habitants eux-mêmes. C'est pour cela que l'approche AECM a été retenue. Il s'agit d'une approche développée en 1999 par l'institution Water Supply and Sanitation Collaborative Council (WSSCC).

Cette approche envisage des solutions aux problèmes d'assainissement au niveau aussi proche que possible des ménages et prône une réelle implication des populations pauvres dans la prise de décisions relatives à l'assainissement. L'option communautaire fait des habitants de véritables acteurs de la résolution du problème de l'eau et de l'assainissement et confère aux services communaux, étatiques et aux ONGs, le rôle d'assistance et d'appui. L'objectif de l'application de l'approche AECM est de fournir aux acteurs à différents niveaux l'appui nécessaire pour la mise en œuvre et la gestion

Figure 1. Approche AECM

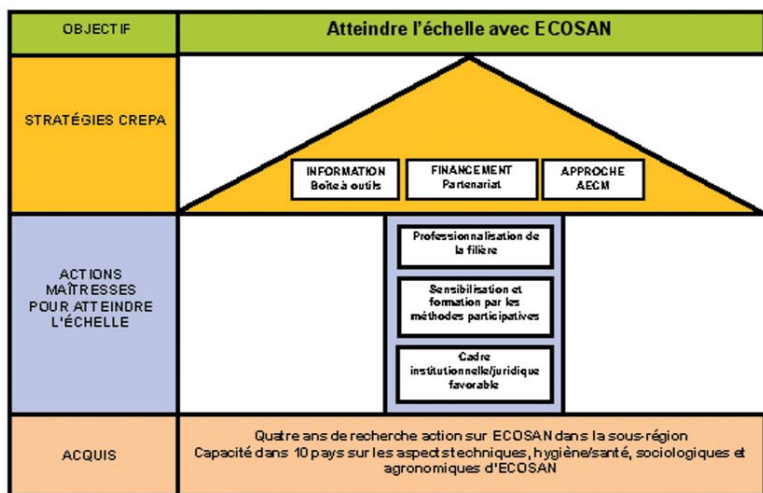


durable de l'assainissement écologique. Ainsi, l'approche AECM aura pour but de créer la fourniture des systèmes ECOSAN durables et aidera à assurer que les populations sont en bonne santé et ont des modes de vie productives dans un environnement naturel protégé et restauré.

Partenariat

Au regard de ses attributions au niveau de la sous région, le CREPA ne dispose pas de ressources financières et humaines suffisantes pour aller tout seul à l'échelle avec les projets ECOSAN et couvrir soit chacun des pays, soit l'ensemble de la sous-région. Le développement d'un partenariat entre le CREPA et des structures locales ou autres donateurs financiers pourrait permettre de renforcer les sources de financement des projets ECOSAN. Le coût des ouvrages serait partagé entre les acteurs concernés.

Figure 2. Passage à l'échelle avec ECOSAN



La boîte à outil

Dans l'objectif de synthétiser les résultats de la recherche et de les mettre à la disposition des professionnels, entrepreneurs, artisans, travailleurs sociaux ainsi que tous les acteurs du secteur de l'AEPHA, le CREPA a élaboré une "boîte à outils ECOSAN". Cette boîte établit la synthèse des résultats de la recherche sous une forme opérationnelle, pratique et applicable à des contextes et échelles différentes. Pour les acteurs expérimentés en matière d'assainissement et qui ont un intérêt pour l'assainissement écologique, la boîte à outils peut servir de guide, de document d'instruction et de checklist dans la mise en œuvre.

Les informations et directives sur ECOSAN adressées aux différents groupes cibles à partir du contenu de la boîte à outils rendront visibles l'assainissement écologique auprès du grand public et des partenaires institutionnels et financiers. Par le passage à l'échelle, le réseau CREPA ambitionne booster une dynamique nouvelle au secteur de l'assainissement dans les pays couverts par le programme ECOSAN. Espérons qu'à travers les connaissances du CREPA, des initiatives en faveur d'ECOSAN seront prises par différents acteurs.

Références Bibliographiques

Réseau CREPA : Assainissement écologique en Afrique de l'ouest et du centre pour une contribution efficace à l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement : pays concernés : Bénin, Burkina Faso, Congo, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo; Document de projet ; février 2006, 51 pages.

UNESCO et al. : Capacity building for Ecological Sanitation, UNESCO Working Series SC-2006/WS/5, 156 pages document téléchargeable sur : www.gtz.de/de/documente/en-capacity-building-2006.pdf

EAWAG et al. : Household-Centred Environmental Sanitation : Implementing the Bellagio principles in urban environmental sanitation, Provisional Guideline for decision makers, Eawag, juin 2005, 46 pages document téléchargeable sur : <http://www.wsscc.org/pdf/publication/hces.pdf>

Linus Dagerskog, Expert Associé pour le programme ECOSAN, CREPA Siège/Ouagadougou

Mamadou Ismaël Ouattara, Socio-communicateur - CREPA Siège/Ouagadougou

Jules Auguste SOW, Ingénieur Sanitaire - CREPASiège/Ouagadougou